



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



agence nationale
de la cohésion
des territoires

Informations générales

Email de contact : tatiana.boyon@cote-dor.gouv.fr

Date de signature du CRTE : 08 février 2022

Nature juridique de la structure porteuse : Communauté de communes

Nom de la structure porteuse : Communauté de communes du pays
Châtillonnais

Si protocole de préfiguration : date de signature : 2021-07-21

Signataires

Nature des signataires du CRTE :

- nom : Côte-d'Or, SIREN : 21, nature : département
- nom : CC du Pays Châtillonnais, SIREN : 242101434, nature : CC

Stratégie

Nature des documents stratégiques et plans-programmes préexistants :

- PCAET
- stratégie de développement touristique
- stratégie de développement économique
- données INSEE

Liste des contrats figurant dans le CRTE :

- LEADER
- Contrat local de Santé
- Contrat de transition écologique
- CLEA
- Contrat objectif territorial ADEME
- Contrat eau et climat
- Contrat de territoire
- contrat CAP 100% Côte d'Or
- Convention globale CAF
- Convention de partenariat entre le CD21 et le centre socio-culturel



Liste des programmes de l'ANCT intégrés :

- Conseillers numériques France services
- Petits villes de demain
- France services

Liste des orientations stratégiques, axes, ambitions, volets, objectifs... :

- renforcer l'offre territoriale des services à la population
- Favoriser et accompagner les dynamiques économiques
- Poursuivre les travaux engagés sur l'environnement, l'énergie et pour la transition écologique
- Améliorer les lieux publics en lien avec l'adaptation au changement climatique
- Faciliter l'accès aux services publics à tous les habitants
- favoriser le renforcement de l'offre de santé sur le territoire
- renforcer le maillage territorial de l'offre, basé sur la complémentarité, à destination des jeunes familles
- permettre le maintien d'une offre commerciale de proximité répondant aux attentes des habitants
- améliorer l'offre en logements locatifs
- valoriser et renforcer l'offre d'activités culturelles et sportives sur l'ensemble du territoire
- Valoriser les ressources locales pour développer ou créer de l'activité et de l'emploi
- Favoriser le développement de l'activité touristique sur le territoire
- Réduire les dépenses énergétiques
- Améliorer la performance énergétique de l'habitat et lutter contre la précarité énergétique
- Préserver et mettre en valeur l'environnement, les paysages et le patrimoine naturel
- Amélioration, modernisation des espaces de vie, espaces multi activités
- Opération de requalification, réaménagements des espaces publics des centres-bourgs, centre-ville et coeurs de village
- Mise en accessibilité des équipements
- Développer l'offre de services proposée par la France Services et son déploiement territorial, accompagner la mise en accessibilité des services
- Service d'accompagnement à l'utilisation des outils numériques

- Développer les actions de promotion territoriale en direction des médecins (étudiants-stagiaires) et favoriser l'émergence de vocations médicales et paramédicales dans la population jeune du territoire
- Poursuivre les actions d'information ou sensibilisation des publics fragiles (jeunes, personnes âgées) dans le domaine de la santé
- Inciter, accompagner, soutenir le développement de l'exercice coordonné des acteurs de santé
- maintenir et renforcer la qualité de l'offre territoriale d'accueil collectif petite enfance
- Renforcer le soutien à la parentalité par la création de nouveaux services ou par l'itinérance
- Améliorer les commerces de proximité
- Construction, création,, maintien du dernier commerce,création de commerces multi-services
- Création, amélioration de logements à vocation locative
- Développer ou améliorer les équipements sportifs ou culturels
- Diversifier l'offre culturelle
- Développer les actions de médiation culturelle visant notamment à lutter contre l'isolement des différents publics
- Maintenir et renforcer l'offre d'activités sportives sur les différents secteurs du territoire
- Accompagner à la création ou au développement d'activités
- Aménager les zones d'activités (signalétique, aménagement paysager
- Participer à la démarche GTEC
- Favoriser l'émergence et développer l'offre d'activités touristiques
- développer, améliorer l'offre d'hébergement et/ou de restauration touristique
- Mettre en place des services en vue d'améliorer les conditions d'accueil des touristes
- Améliorer la signalisation touristique
- Aménager les sites et les lieux de découverte des richesses du patrimoine Châtillonnais
- Favoriser la découverte des savoir-faire, des traditions, des métiers et filières identitaires des productions locales
- Favoriser la rénovation énergétique des bâtiments publics
- Accompagner les projets de production d'énergie renouvelables notamment à partir des déchets agricoles
- Réhabiliter les déchetteries
- Sensibiliser au tri sélectif et à l'écocitoyenneté

- Informer , sensibiliser les habitants aux solutions pour lutter contre la précarité énergétique
- Mettre en valeur les sites naturels remarquables ou en faveur du maintien de la biodiversité
- Préserver la ressource en eau

Réalisation d'un diagnostic initial du territoire : Oui

Mise à jour du projet de territoire avec l'élaboration du CRTE : Oui

Plan d'action

Domaines d'action publique couverts :

- Gestion quantitative et qualitative de l'eau
- Connaissance et protection de la biodiversité et milieux naturels
- Gestion, valorisation des déchets, réemploi
- Tourisme durable
- Commerce, artisanat de proximité
- Culture et patrimoine
- Sport
- Loisirs
- Usages et inclusion numériques
- Accès à un logement de qualité
- Vivre ensemble, interdépendance et solidarité
- Tiers Lieux
- Santé et soins
- Espaces publics, espaces verts
- Circuits courts agricoles
- Emploi et Insertion
- Economie sociale et solidaire
- Efficacité énergétique
- Sensibilisation et animation de la transition
- Economie, production et consommation durable
- Production d'énergies renouvelables
- Réseaux verts et intelligents
- Formation professionnelle
- Education
- Infrastructure(s) et réseaux (numérique, eau, chaleur...)

Nombre de fiches action (opération prête à démarrer) : 10

Nombre de fiches projet (opération à travailler) : 34

Gouvernance et évaluation

composition du COPIL :

- nom : Côte-d'Or, SIREN : 21, nature : département
- nom : CC du Pays Châtillonnais, SIREN : 242101434, nature : CC
- ADEME
- Caisse des Dépôts

Liste des instances de partenariat mobilisées ou créées :

- aucune

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du COPIL : None

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du comité technique : None

Liste des partenaires socio-économiques :

- Côte-d'Or
- CAF
- Caisse des Dépôts

Démarches de co-construction du CRTE : None

Existence d'un volet de coopération interterritoriale (dont volet transfrontalier) : Non

Domaines d'action publique de la coopération interterritoriale :

Définition d'indicateurs de suivi des objectifs opérationnels du CRTE : Oui

État des lieux écologique renseigné à l'aune des 13 indicateurs du socle national : Oui

Recours à la grille d'analyse ex-ante des actions :

Ingénierie et financement

Recrutement d'un chef de projet / chargé de mission dédié : Non

Recrutement d'un volontaire territorial en administration : Non

Mobilisation de l'ingénierie locale : None

Mobilisation d'une ingénierie externe :

- NON

Existence d'une maquette financière annexée (ou d'un état récapitulatif des différents financements) au jour de la signature du contrat : Non

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses de fonctionnement : 0€

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses d'investissement : 0€

Montant total en euros des engagements financiers des collectivités locales et leurs établissements publics : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l'Etat et de ses opérateurs Plan de relance : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l'Etat et de ses opérateurs hors plan de relance : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements européens : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements privés : 0€

Montant en euros des engagements financiers de la Banque des territoires : 0 €